

Animé par Isabelle BIZE – Intervista

> 8H30-8H45 : MOT D'ACCUEIL par Fabien MULYK, Vice-Président Délégué du Département de l'Isère, puis Alain MEUNIER, Président de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux

> 8H45-9H10 : INTRODUCTION par Amélie ROBERT, Géographe à l'UMR CITERES / MSH Val de Loire

9H10 - 10H30 : État des lieux des connaissances sur le peuplier

> 9h10-9h30 : « Comment se cultive le peuplier aujourd'hui en France ? »

Par Eric PAILLASSA – Institut pour le Développement Forestier / Centre National de la propriété Forestière

> 9h30-9h50 : « La biodiversité et le peuplier : état des connaissances actuelles »

Par Yann DUMAS – Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, Val de Loire

> 9h50-10h10 : « Pourquoi utiliser le peuplier ? Panorama sur ses usages »

Par Emmanuel NAUDIN – Conseil National du peuplier / Syndicat National des Industries de l'emballage léger en bois

> 10h10-10h30 : Questions / réponses et échanges avec les acteurs locaux

Peut-on associer culture du peuplier et biodiversité ? Comment mettre en œuvre sur le terrain les préconisations, entre enjeux environnementaux et besoin de la filière économique ?

10H45 – 12H05 : Retours d'expériences, quelles solutions ?

> 10h45-11h05 : « Les préconisations de gestion des peupleraies en zones humides »

Par Nicolas BEAUBEAU – Parc naturel régional du Marais Poitevin

> 11h05-11h25 : « Point de vue d'un industriel sur son approvisionnement en peuplier »

Par Pierre DHORNE – Entreprise Garnica

> 11h25-11h45 : « Un plan régional pour relancer la populiculture en prenant en compte la protection de l'environnement »

Par Sabine BARETS (en remplacement de Nicolas VANDHERHEREEN) – CRPF Grand-Est

> 11h45-12h05 : Questions / réponses et échanges avec les acteurs locaux

Quelles solutions pour maintenir une production populicole durable dans nos territoires ?

12H10-12H30 : Conclusion de la journée

> 12h10-12h20 : Synthèse des regards croisés sur le peuplier par Amélie ROBERT

> 12h20-12h30 : Conclusion et remerciements par Alain MEUNIER